



**Nouvelles approches pour une démocratie locale participative  
au service de la revitalisation des centres bourgs**  
*Formation-action des 29 et 30 juin 2021, Lormes - Morvan*

**Notes complémentaire aux éléments de compte-rendu transmis**

Kaléido'Scop, 15 juillet 2021

**Regard global de Kaléido'Scop sur la formation**

**CROISEMENTS.** La présence d'élus, de techniciens de communes et de professionnels des CAUE a permis de croiser les représentations et les points de vue, pour donner encore plus de pertinence aux travaux et idées proposées. Tous se sont mis au service de l'amélioration des actions et des projets menés, se positionnant en responsabilité sur leur capacité à agir pour l'évolution de la démocratie locale. C'est là une des conditions pour l'action en intelligence collective.

**ENGAGEMENT.** Les élus présents ont tous fait preuve d'un engagement et d'un volontarisme pour mener des projets de qualité. Ils ont une conscience fine des enjeux et de leur complexité, tout en étant humbles dans leur posture.

**TRANSVERSALITE.** La notion de transversalité d'action, avec une approche des problématiques de revitalisation des centres bourgs, a émaillé les échanges, élus et techniciens se positionnant à l'unanimité sur l'importance d'inscrire leurs actions et politiques dans un territoire, en conscience de son identité, de ses forces et faiblesses, de son histoire. Les leviers de la culture, de l'éducation, ou autre selon les contextes, sont repérés comme conditions de réussite des projets, pour mobiliser et agir. Chaque territoire a ses propres talents et ressources à identifier et sur lesquelles s'appuyer.

**COOPERATION.** Réunis par la coopération LEADER, les participants ont un enthousiasme à se rapprocher, à se lier pour faire réseau. Pour prolonger les travaux, nous préconisons la constitution de « groupes de pairs » pouvant partager des problématiques communes, échanger sur des outils, sur des postures et comportements est à envisager

## Repères communs : quelques définitions

- La *démocratie participative* regroupe un ensemble de procédures, d'instruments et de dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyens au « gouvernement des affaires publiques ».
- La *concertation* est un processus de construction collective de visions, d'objectifs, de projets communs, qui induit une envie d'agir et de décider ensemble et repose sur un dialogue coopératif entre plusieurs partie-prenantes. Elle crée de nouvelles coordinations autour de problématiques spécifiques partagées.
- La *concertation réglementaire* est une adresse rendue obligatoire par la loi à la population, aux citoyens. Les citoyens sont consultés afin de débattre et d'enrichir un projet.
- La *participation* est l'action par laquelle les citoyens interviennent dans l'élaboration du projet. Elle peut être plus ou moins active, de la simple information à la co-production.
- Le *marketing public* vise à optimiser les services proposés par la collectivité, à concevoir des offres nouvelles à destination des usagers bénéficiaires.

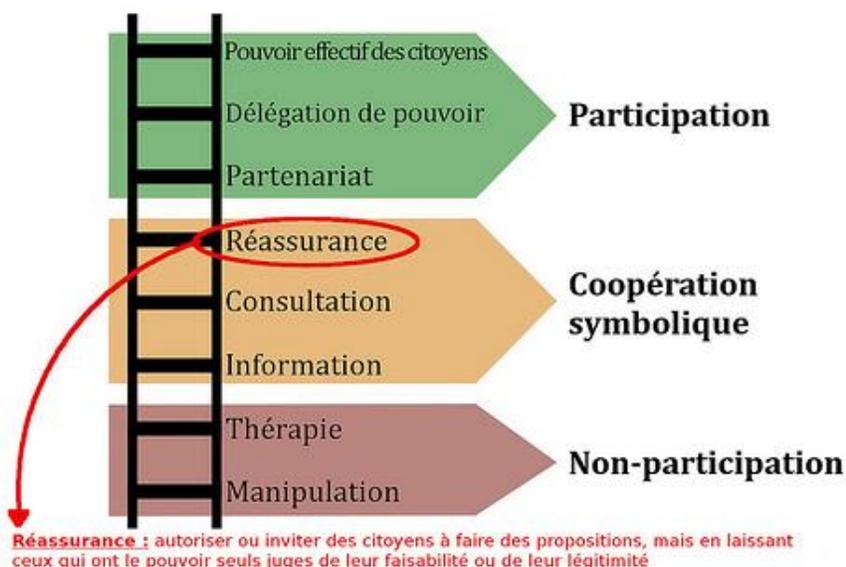
La concertation est un processus de participation encadré par des lois successives. Elle insiste sur l'accès des habitants à l'information de leur commune, en instaurant la concertation réglementaire dans les grands projets d'aménagement. La concertation envisagée de façon volontaire - indépendamment du cadre légal -, fait de la participation citoyenne le postulat nécessaire au développement durable, et place le citoyen au cœur de l'action démocratique et de son renouvellement. Dans le contexte actuel de démocratie représentative le principe de subsidiarité s'applique entre communes et intercommunalités et chaque proposition émise doit obtenir une validation politique des élus concernés.

Pour aller plus loin : <https://www.millenaire3.com/ressources/La-concertation-sur-projet-comme-champ-de-bataille-et-processus-politique>

## Pour aller plus loin : retour sur l'échelle de la participation (S Arnstein)

### Echelle de la participation citoyenne (Sh. Arnstein, 1969)

(d'après trad. R. Epstein)



Les travaux pionniers de Sherry Arnstein (1969) demeurent la principale référence en matière d'évaluation de la participation citoyenne ; référence à partir de laquelle ont été construits la plupart des modèles ultérieurs (Schlossberg & Shuford, 2005 ; Prieto-Martin, 2010 ; Beuret, 2011 ; Viel et al., 2012). Arnstein établit une typologie des modes de participation selon l'intensité de la délégation de pouvoir consentie au citoyen par les décideurs. L'échelle de la participation citoyenne d'Arnstein comporte huit niveaux répartis en trois grandes catégories.

Les deux premiers niveaux (manipulation et thérapie) sont considérés comme une absence de participation, l'intervention des décideurs visant à convertir (à « conscientiser » comme on l'entend parfois dans le contexte de la conservation de l'environnement) ou à « soigner » le citoyen afin de le convaincre du bien-fondé des décisions qui vont s'imposer à lui. Les trois niveaux suivants (information, consultation et apaisement) correspondent, selon Arnstein, à des politiques de pure forme (tokenism) dans le cadre desquelles les citoyens peuvent être informés, exprimer des avis, voire des conseils mais demeurent exclus des décisions. En définitive, l'auteur ne reconnaît la participation que dans les trois derniers degrés de cette échelle donnant au citoyen un pouvoir de décision (auquel le Principe 10 de la Déclaration de Rio fait explicitement référence). La distinction entre ces trois derniers échelons correspond : pour le « partenariat », dans la capacité des citoyens à négocier et à partager la responsabilité des décisions ; pour la « délégation de pouvoir », à donner au citoyen un rôle central dans la prise de décision (comités au sein desquels il est majoritaire) ; enfin, pour le « contrôle citoyen », à participer pleinement à la gestion, notamment par l'accès aux sources de financement. Cette classification a été largement reprise, critiquée et modifiée pour être appliquée dans de nombreux domaines.

### Pour aller plus loin : Pierre Rosanvallon et la démocratie directe

- ✓ Une émission de radio <https://www.franceculture.fr/emissions/l-invite-des-matins/la-democratie-est-elle-encore-representative>
- ✓ Une conférence : <https://www.youtube.com/watch?v=Dug7Tr-0TP4>



## Etat des lieux partagé sur la revitalisation des centres bourgs...

### Les faits



- Obligation de mise aux normes
- PLU
- Peu de jeunes dans les concertations
- capacité d'acquisition foncière et droit de préemption
- Des actes de vandalisme et d'incivilité
- Des outils de communication et d'information (numérique)
- Données sur l'état de vétusté et de la vacance du bâti, de la voirie, des commerces
- Disparité géographique
- Données démographiques
- Des contractualisations
- Diversité de population
- Un budget municipal et des contrôleurs
- Des compétences attribuées et d'autres ailleurs
- Des communes voisines avec de la mutualisation

## La vision optimiste



- La loi protectrice
- Habitants avec vision de l'avenir partagée
- Plaisir de l'échange, de l'écoute, de se retrouver
- Demande formalisée des habitants en terme de démocratie participative
- Moins d'abstention que dans les grandes villes
- Cohérence de l'équipe municipale
- Attractivité du territoire, de nouveaux habitants
- Succès des journées d'intégration des nouveaux habitants
- Dynamique des acteurs économiques
- Des élus formés à l'accompagnement du changement
- Budget municipal confortable, capacité à aller chercher des fonds
- Nouvelles formes de financement
- Le projet dépasse le mandat
- Un projet approprié par tous engage tous les élus
- Aller chercher des compétences ailleurs
- Des coopérations transversales entre territoires
- Patrimoine paysager, bâti, culturel,...
- Agriculture présente et en transformation
- Autosuffisance alimentaire

## La vision pessimiste



- Rivalités historiques entre habitants
- Non communication entre agents et CM
- Désintérêt des habitants pour la chose publique
- Faiblesse du vote
- Egos des élus, rivalités
- Les néo-ruraux sont rejetés
- Résistance au changement
- Moyens limités, coût élevés
- Echéances électorales et jeux politiques
- Incapacité de l' élu à dépasser le mandat
- Abandon des projets par jeux politiques et manque de majorité
- Privatisation de l'espace public par les agriculteurs
- Pas de compétence communale pour faire

## Les intuitions



- Le nombre d'associations et d'artistes présents nous tirent vers la résidence d'artistes: la culture au service de la revitalisation
- Le marché de producteurs et circuits courts, après COVID comme une base de revitalisation participative
- Ré-appropriation des espaces publics et privés, les lisières, comme base de revitalisation
- Le conseil municipal va être dépassé par la mise en œuvre du projet et ses enjeux

- Un risque de dynamique exclusivement touristique
- La revitalisation n'intéresse que peu d'habitants
- La revitalisation passera plus par le lien social que par la réhabilitation
- L'arrivée de néo-ruraux va faciliter l'intégration de la revitalisation
- Revitalisation bossée par la motivation des habitants à « habiter »
- Les campagnes vont rajeunir
- Augmentation du foncier va renforcer les clivages entre anciens et nouveaux
- L'impératif écologique qui va transformer l'habitat
- La vision pessimiste
- Rivalités historiques entre habitants
- Non communication entre agents et CM
- Désintérêt des habitants pour la chose publique
- Faiblesse du vote
- Egos des élus, rivalités
- Les néo-ruraux sont rejetés
- Résistance au changement
- Moyens limités, coût élevés
- Echéances électorales et jeux politiques
- Incapacité de l' élu à dépasser le mandat
- Abandon des projets par jeux politiques et manque de majorité
- Privatisation de l'espace public par les agriculteurs
- Pas de compétence communale pour faire

## Les idées créatives



- Faire revivre des logements vacants par de la boutique éphémère
- Le financement participatif
- Installer des créateurs et créatrices dans des lieux ré-ouverts pour boutiques
- Prendre des espaces de la commune pour les ré-ouvrir et faire venir des artistes
- Initiatives artistiques par les écoles sur l'espace public
- Planter dans les rues avec les habitants
- Rencontrer les habitants chez eux « Aller vers » plutôt que « faire venir »
- Faire travailler des associations ensemble qui n'ont pas l'habitude de le faire: décroisement
- Un film ou pièce de théâtre avec habitants sur le récit de la commune
- Travail avec quartiers sur constitution de nouveaux espaces (verts) avec usages modulables
- Rendre l'eau (et le vivant) visible partout
- Chantiers participatifs sur l'espace public
- Prototyper du mobilier urbain avec habitants
- Faire vivre le dialogue citoyen sur l'espace public, affiché de manière artistique
- Clauses d'insertion des populations locales dans les marchés publics des entreprises locales
- Introduire le tirage au sort dans la participation des habitants, renouveler les modes de

gouvernance

- Banque du temps
- Instances consultatives de jeunes : conseil municipal, parlement des jeunes
- Obligation de participation, devoir citoyen

## **Relevé des questions pour prolonger le débat...**

Comment animer la participation ?

- ✓ Comment prendre en compte les formes diverses de participation ?
- ✓ De l'importance de la facilitation

Comment toucher ceux.celles qui ne viennent pas à nous ?

- ✓ Démarche inclusive
- ✓ Approche intégrative

Comment favoriser l'engagement et la co-responsabilité ?

- ✓ Eloignement des lieux de décision du citoyen
- ✓ La mairie comme 1ère porte d'entrée

Quels enjeux pour la prise de décision ?

- ✓ Comment ?
- ✓ Par qui ?
- ✓ Pourquoi ?
- ✓ Pour qui ?
- ✓ Comment s'assurer de la bonne décision ?
- ✓ Comment gérer le doute dans la décision ?

Comment assurer la pérennisation ?

- ✓ Informer, assurer un suivi, respecter les paroles et énergies investies
- ✓ De la démarche au delà de l'intervention du prestataire ?
- ✓ Maintenir le « petit plus » sans tomber dans la technicité
- ✓ Au delà de seulement ce qui est finançable

Quels impacts dans plusieurs années ?

- ✓ Comment transmettre et anticiper la suite ?
- ✓ Comment favoriser l'appropriation du projet ?

## **Balises pour l'action...**

### **Culture**

L'art comme objet économique ?

Ne pas marchandiser la culture

Un levier pour l'attractivité

L'art dans l'espace public...

Familiarisation à l'art

Fierté et fabrique d'identité

Lien social

Valoriser le territoire

CTEAC et choix de la compagnie en résidence

Médiation et politique culturelle de territoire

### **Transversalité**

Regard extérieur et rupture

Interdisciplinarité et vision globale

Hybridité culture / sociologue

### **Education**

S'appuyer sur les instances de jeunesse

La formation de tous à la citoyenneté, l'école

Intégrer l'enfant dans la politique publique

### **Cadre légal**

Impossibilité de partage de l'indemnité du maire

Le maire unique responsable face à la loi

### **Outils / méthodes**

Cartographie sensible

Collecte de parole d'habitants : micro-trottoirs, marchés

Bonne circulation de l'information

Newsletter numérique

## **Préconisations collectives formulées pour avancer...**

### **Trouver les bonnes formes de délégation**

- ✓ Délégation de service public...
- ✓ Subventions

### **S'appuyer sur les associations**

- ✓ Gouvernance collégiale
- ✓ Co-responsabilité

### **Aller à la rencontre de l'habitant**

- ✓ Etre identifié sur tous les espaces de la commune
- ✓ Elu+technicien+administratif chez l'habitant, par quartier/voisinage
- ✓ Aller vers...
- ✓ Proximité, intimité

### **Savoir être et rester humble**

- ✓ Etre au service des dynamiques et énergies locales

### **S'inspirer des ailleurs**

- ✓ Entre élus et au-delà
- ✓ Inviter les habitants à se déplacer

## Eviter le piège de la centralité

- ✓ Penser la connexion, les multipolarités, le maillage
- ✓ Construire le commun

## Mettre en œuvre la participation à tous les moments du projet

## Ne pas oublier la convivialité dans les temps collectifs

## Article support

### Citoyennes et participatives : des listes qui réenchangent la politique

par **Myriam Bachir**, Maîtresse de conférences HDR en science politique à l'Université d'Amiens, chercheuse au CURAPP-ESS.

Publié le [26 février 2020](#) par [terrainscampagnes](#)

De jolis noms, inhabituels dans le paysage politique et chargés d'histoire, des « communs et des communes », des « Demain », des « Archipels citoyens » et des « c'est l'tien », des « Printemps », des « Commettants » et de « libres habitants » apportent un brin de poésie dans la campagne pour les élections municipales de 2020. Leur multiplication et leur visibilité constituent l'une des tendances les plus marquantes de la campagne municipale. Le phénomène n'est pas nouveau, on songe par exemple à la liste « 100 % Motivé-e-s » en lice à Toulouse en 2001 menée par le groupe de musique Zebda, qui a réuni plus de 12 % des voix. La nouveauté réside d'abord dans l'ampleur prise aujourd'hui par ces listes. Une dizaine en 2014, elles se comptent aujourd'hui par centaines. Même s'il est difficile de se prononcer sur leur nombre, entre 350 et 500 déclarées, elles se déploient sur l'ensemble des territoires — urbains, périurbains, ruraux —, et touchent indistinctement les grandes villes, par exemple, « Archipel Citoyen » à Toulouse, « Nantes en Commun », « Nous Sommes Montpellier » ou « Le Printemps Marseillais », des communes de taille moyenne comme, « Brest La Liste Citoyenne », « Réveillons Annecy » ou « Amiens c'est le t'tien » et des municipalités de taille plus petite, avec les listes « Saint-Médard-en-Jalles Demain » ou de Saint-Gobain dans l'Aisne.

Que sont ces listes citoyennes et participatives ? Que nous apprennent-elles de l'état de la vie politique locale et de la démocratie ? Ne sont-elles qu'une nouvelle marque à la mode ? Un enrobage pour des labels partisans qui préfèrent l'ombre à la lumière ?

Malgré l'extrême variabilité de situations, il est possible de tenter un repérage de ces listes à partir de critères objectifs et repérables : modes d'élaboration du programme, méthodes pour le choix des candidats et engagement en faveur d'un exercice plus direct de la démocratie lors du mandat. Les listes citoyennes et participatives s'inscrivent dans un socle commun de valeurs, diffusent et incarnent une idéologie partagée et sont beaucoup moins atomisées qu'il n'y paraît. Tropismes d'une gauche, plus sociale, écologique et plus directement démocratique, elles sont les héritières, au moins dans les idées, de mouvements sociaux qui les précèdent, et parmi ceux-ci, évidemment celui des Gilets Jaunes. Même si l'ouverture de leur composition aux classes moyennes petites et populaires n'est pas attestée, elles doivent en effet beaucoup aux revendications des Gilets Jaunes ou encore à celles des habitants des quartiers populaires qui appellent à un partage plus équitable du pouvoir et articulent la question sociale et la question démocratique. Elles transforment tout en la politisant et en la relocalisant la vie politique municipale, voire, plus timidement, intercommunale.

L'approche globale de listes citoyennes et participatives est complétée par un coup de projecteur localisé sur la liste amiénoise, Amiens c'est l'tien. En plus de sa proximité géographique qui permet une enquête approfondie en cours [ici](#), elle offre un terrain d'observation pertinent car elle est paritaire et hybride dans les modes de désignation des colistiers, — 25 candidats mandatés par les partis et 30 non

encartés dits citoyens — et aussi, l'une des rares listes en France dans ce scrutin de 2020 qui réalise l'union de l'ensemble des formations de la gauche et de EELV dans une ville de 130 000 habitants[[iii](#)].

### ***Citoyen-washing ?***

Dans le contexte actuel de rejet des formes institutionnelles et conventionnelles de la politique, dont les partis, il y a sans aucun doute des avantages électoralistes « à surfer sur la vague citoyenne ». Il est clair que la tentation électoraliste des listes citoyennes, comme instruments ou machines à faire gagner par des organisations en perte de vitesse et de légitimité, existe. Les listes dites « cosmétiques » qui ne relèvent que d'un habillage citoyen permettant d'invisibiliser des étiquettes partisanes encombrantes dans le cadre de ce qu'on appelle des élections intermédiaires (LaREM) ont quand même bien du mal à véritablement avancer masquées. D'autres usages sont assez rapidement repérables et s'apparentent cette fois à un brouillage pour des partis dépourvus de base et d'implantation dans la démocratie locale. Typiquement la France Insoumise qui ne bénéficie pas d'enracinement municipal et qui, dans des contextes de refus d'alliance avec la gauche de gouvernement (PS, Place Publique, Générations) a apporté son investiture à des listes citoyennes. Faut-il y voir un Citoyen-washing ? Il y a de cela, au même titre qu'une écologisation des agendas électoraux ou green-washing dans le sillage des Marches pour le Climat, d'Extinction Rebellion, des succès électoraux de EELV aux dernières élections européennes. Dans le cadre de ce scrutin, se développe tout une terminologie du « vrai » et du « faux », « vrai » et « faux citoyen », de la « vraie » et de « la fausse liste participative ». Cela peut avoir pour effet de réduire l'interprétation de ce qui est en train de se jouer à un simple recyclage politique, au détriment de l'observation des innovations dans les pratiques démocratiques à l'échelon municipal en cours d'expérimentation.

Malgré la pluralité et l'éclatement apparent des listes citoyennes et participatives, des invariants forts et stabilisés autorisent d'en faire une catégorie relativement homogène. Elles sont reconnaissables par des méthodes et des modes de faire autrement à au moins trois niveaux : 1) une fabrique citoyenne du programme, 2) des modes de sélection des candidats hybrides et sophistiqués, 3) un engagement en faveur d'une action publique plus collaborative incluant des formes de démocratie directe en cas d'élection.

### ***Fabrique citoyenne du programme***

A l'inverse des campagnes électorales menées sous la houlette des seuls partis politiques, le programme n'est plus une déclinaison locale des grandes lignes politiques définies par les appareils partisans au national. Ici le programme n'est plus premier, ni pré défini. Pour les plus puristes, qui revendiquent l'appellation « liste participative », le programme n'a pas lieu d'être en amont et est à élaborer avec les habitants après l'élection et décidé par des formes de démocratie directe. Plus fréquemment, le programme est co-construit avant et pendant la campagne, en allant avec les citoyens. Archipel Citoyen à Toulouse, en plus des réunions publiques commencées il y a près de 2 ans, des forums du type *hearings* britanniques et porteurs de paroles de l'éducation populaire sont organisés dans la rue pour recueillir les besoins. Pour la liste Amiens c'est l'tien, des « ateliers thématiques » (au nombre de 10 correspondants aux compétences de la commune et de la communauté d'agglomération + 1 relatif au rôle et à l'éthique de l'élu municipal et intercommunal) et des groupes d'action » par quartier, se sont réunis de manière régulière pour faire émerger progressivement et par consensus les problématiques prioritaires et les propositions qui formeront le programme. Dans cette seconde perspective, le programme à faire est un vivier de recrutement des futurs candidats. En effet près de 70 % des postulants à la candidature citoyenne sur la liste Amiens c'est l'tien (50 personnes se sont présentées à l'audition sur 78 candidatures reçues par l'équipe de campagne) avaient déjà participé soit aux ateliers thématiques (10 %) ou à un groupe d'action de quartier (30 %) soit aux 2 (30 %). Les candidats citoyens rencontrés en entretien soulignent leur satisfaction de retrouver assez fidèlement les lignes de force issus des travaux de réflexion menés lors des « ateliers thématiques » et des « groupes d'action » dans le programme. Les modes renouvelés de faire le programme par le bas ont suscité le goût et l'envie d'aller plus loin dans la campagne. L'inscription sur la liste intervient proportionnellement

après une appropriation des idées et contenus grâce à une démarche de co-construction du programme.

### ***Hybridation réflexion et imagination méthodologiques pour la désignation des colistiers***

Majoritairement, les listes s'engagent à recruter en dehors des partis politiques à hauteur au moins de 50 %. Cette tendance à l'hybridation des listes, ne doit pas faire oublier l'importance numérique de celles exclusivement citoyennes, parmi les plus participatives d'entre elles, comme celles issues des collectifs de Gilets Jaunes, à l'instar de L'Assemblée Citoyenne – de Commercy ou de la Commune est à Nous ! Liste participative grenobloise par exemple.

L'hybridation est également présente dans le choix des procédés de sélection des candidats citoyens. L'imagination et la recherche du procédé qui serait le plus démocratique font florès : le tirage au sort est banalisé tant il est mis à contribution (pour déterminer de manière aléatoire toutes les positions sur la liste à Brest, 11 sur les 26 membres du comité électoral à Amiens, un tiers des candidats tiré au sort sur les listes électorales à Toulouse etc.) Il est associé à une pluralité d'autres techniques, parfois le volontariat, l'auto-désignation, l'usage du numérique pour l'appel à candidatures sur des sites dédiés. Archipel Citoyen assume ce mélange d'aléatoire et de cooptation en présentant une liste « constituée d'acteurs associatifs, d'acteurs de partis politiques, d'acteurs de causes liées à nos valeurs, candidats volontaires, candidats incités, tirés au sort. » Parfois, il n'y a pas de candidats prédésignés et ceux-ci se désignent entre eux au cours de l'élaboration du programme (Saint-Médard-en-Jalles Demain), par tirage au sort sur la base de candidats volontaires et plébiscités (Grenoble est à nous !). L'hybridation se manifeste aussi par le mélange des genres à l'exemple de « Brest la Liste Citoyenne » !, de « Osons Reims » ou encore de la liste « Le Printemps Marseillais » qui réunissent des collectifs associatifs, des Gilets Jaunes, des syndicalistes et des représentants locaux des partis politiques.

La liste citoyenne amiénoise est symptomatique de l'hybridation et de la sophistication procédurale. La procédure se décline en 4 phases : travaux préparatoires du comité électoral ; audition des candidats précédée d'une réflexion sur le format le plus adapté et le moins intimidant ; sélection des candidats sous la forme de discussions et de votes ; votation en ligne de l'ensemble des sympathisants inscrits sur une plateforme dédiée pour la validation définitive de la liste. Un comité électoral a donc été constitué en vue de la sélection des citoyens. Il est composé d'un jury de 11 citoyens volontaires tirés au sort, de 4 grands témoins (2 universitaires spécialistes de sociologie électorale, une danseuse comédienne, une sportive de haut niveau), des 3 têtes de listes et de 8 personnes mandatées par les partis politiques de la liste. Il s'est réuni 2 jours et demi pour déterminer ses méthodes, puis pour les auditions et enfin, pour la sélection des candidats. Les partis politiques s'étaient accordés en amont sur ce que n'est pas un citoyen : non encarté, jamais eu de mandat, jamais été salarié d'un parti. Ces derniers points rappellent que les partis politiques impliqués sur des listes citoyennes hybrides ne s'effacent pas, mais occupent une place partagée et peut-être plus équilibrée aux côtés des non encartés dans les procédures de recrutement<sup>[iii]</sup>. Si chacun s'accorde sur le caractère insatisfaisant de l'appellation « citoyen », les travaux du comité électoral ont été passionnants pour l'observateur. Ses missions l'ont amené à formuler une série de questions qui n'avaient, en quelque sorte, plus d'espaces pour être posées. Qu'est-ce qu'un citoyen ? (par exemple, faut-il privilégier les personnes ayant des engagements au risque de pénaliser les candidats les plus éloignés de la politique etc.) – Quelles sont les qualités requises pour exercer un mandat municipal et intercommunal ? (Expertise ? Engagement dans la vie de la cité ? Connaissance du territoire ? Relais d'opinion ? Capacité à défendre la liste, la majorité ? etc.) – Qu'est-ce qu'une liste représentative ? – Quels critères de représentativité faut-il retenir ? etc.

S'il est regrettable que ces questionnements n'interviennent que s'agissant des candidatures citoyennes, ils n'en constituent pas moins un bel exercice démocratique. Des biais sont apparus néanmoins. Les délais relativement courts n'ont pas rendu possibles les conditions optimales pour la diffusion de l'appel à candidatures au-delà du cercle des citoyens « déjà connus », informés ou proches de l'équipe de campagne. Les limites de temps expliquent également la faiblesse du nombre de candidatures citoyennes, 78 pour une ville de 130 000 habitants. La désignation des candidats

mandatés par les partis politiques avant celle des candidats citoyens n'est pas davantage la méthode la plus satisfaisante. Il en résulte que les candidatures citoyennes ont pu concourir à une meilleure distribution des genres, âges, PCS, quartiers, diversités, là où les organisations partisans ne s'étaient pas concertées. Elles ont de fait permis des ajustements et des correctifs tendant vers plus de représentativité. Il découle de ce processus une diversité relative des profils sociologiques, avec une distribution plus large des PCS au profit des classes moyennes petite et populaires, une plus grande ventilation des quartiers de la ville et moins de groupes affinitaires. La composition de la liste permet de sortir de l'entre soi, même si, tendance classique des listes de gauche, on y observe une présence notable de candidats exerçant une activité professionnelle dans le secteur public, social et éducatif.

### ***Engagement pour une démocratie plus directement participative***

La démocratie participative telle que pratiquée jusqu'alors à l'échelle municipale est autant épuisée ou en crise que la démocratie représentative. Les habitants se disent fréquemment lassés par les usages politiques du temps et de l'énergie qu'ils accordent trop souvent pour rien à l'invitation participative des élus (légitimation, contrôle, socialisation, simulation etc.). La démocratie participative locale souffre de sa dépolitisation, de sa domestication. Elle ne remet jamais ou si peu en question l'agenda municipal à l'instar des conseils citoyens et autres réunions publiques qui ne dépassent pas le stade de l'information ou de la consultation.

L'engagement en faveur d'une action publique plus collaborative, horizontale et éthique, et de recours à des outils de démocratie directe est un élément phare qui guide les listes citoyennes et participatives. Référendum d'initiative citoyenne, reconnaissance du droit d'interpellation, contrôle citoyen de l'action publique, révocabilité des élus, non-cumul des mandats, transparence, ces engagements sont inscrits dans des chartes déontologiques cosignées par les candidats : ANTICOR (30 propositions pour une éthique de l'élu municipal), Charte de l'élu, Charte des valeurs, Pacte démocratique etc. Amiens C'est l'tien est signataire de la charte de l'association Anticor et a rédigé sa propre « Charte éthique et démocratique ». Son « respect sera assuré par une Commission éthique composée de 15 habitants tirés au sort (...) ». De plus, les candidats, « militants du mandat révocable » s'« engagent à l'appliquer à partir de 13 000 pétitionnaires » (...) à déclencher « un référendum d'initiative citoyenne » à compter de 6 000 signatures d'habitants ». A cela s'ajoutent des titres sur la garantie de transparence de l'action publique et des indemnités des élus, sur la lutte contre la corruption et pour le contrôle de l'action municipale ».

Le programme participatif des colistiers amiénois propose entre autres, la mise en place de 5 conseils d'habitants, en partie tirés au sort, qui décideront d'engager et de gérer un million d'euros par an chacun dans le cadre des budgets participatifs ; soit 5 millions d'euros par an pour les 5 secteurs que compte la ville et 1 million pour toute la ville pour des initiatives citoyennes.

Le Budget participatif a partout le vent en poupe. L'outil est intéressant mais, pour celui-ci, comme pour les autres, il existe un risque de fétichisation et de gadgétisation des techniques. Chacune peut constituer des avancées démocratiques, mais il faudra voir à l'usage si elles offrent des garanties d'émancipation et de contre-pouvoirs pour les citoyens autant que de garde-fous pour les élus. De plus, il convient de ne pas reproduire une tradition politico-administrative qui consiste à faire table de rase du passé à l'élection d'une nouvelle majorité marquant son arrivée par des créations institutionnelles qui tendent à annuler et remplacer les précédentes. Il existe des expériences non produites ni contrôlées par les élus, aptes à jouer un rôle d'interpellation et de contrôle tout en conservant une indépendance vis-à-vis du pouvoir.

Promesse d'un renouveau dans les façons de faire à l'échelon municipal replaçant les citoyens au cœur du jeu politique, les invariants de pratiques et de méthodes mis en évidence ne sont ni fortuits ni formels. A ce titre, la question de l'origine des listes citoyennes et participatives, ou autrement dit, « de

où ça vient ? », mérite d'être posée. RIC, révocabilité, mandat impératif, la filiation avec le mouvement des Gilets Jaunes est évidente.

### ***Un socle idéologique commun***

Sur le plan des idées, les listes citoyennes et participatives illustrent le triomphe du référentiel Gilets Jaunes. La ligne de force du mouvement est sans doute l'articulation de revendications de justice sociale et d'égalité politique. Autrement dit, l'association de la question sociale et de la question démocratique est centrale dans cette mobilisation. La défiance vis-à-vis des politiques naît des inégalités sociales et injustices fiscales qui font que les citoyens ne se sentent plus représentés ou ne veulent plus l'être. C'est dans ce contexte de « politisation accélérée sur les ronds-points » selon l'expression de la sociologue de la participation Marion Carrel, que s'est construite l'exigence politique d'un autre partage du pouvoir et d'une démocratie plus directe. L'Assemblée Citoyenne de Commercy en lice pour les municipales en est une parfaite illustration. Le slogan des manifestants, « Fin du monde, fin du mois, même combat ! » témoigne de l'appropriation par le mouvement de préoccupations écologiques et d'un début de convergence des luttes.

Plus profondément encore, le mouvement des Gilets Jaunes a peut-être pu créer un élan pour les autres habitants en apportant la preuve que cela est possible, qu'il est possible d'oser essayer. Le concept de résonance proposé par philosophe et sociologue Hartmut Rosa est fécond pour expliquer cet aspect. Il consiste à éprouver ensemble une capacité à faire bouger les lignes. Ce type de registre émotionnel est aussi ressenti par les habitants des quartiers populaires mobilisés dans des combats et des expériences d'initiatives et d'interpellation citoyennes. Délaissés par les pouvoirs publics, muselés voire instrumentalisés par les élus locaux dans le cadre d'une démocratie participative verticale, sans perspectives de changement et encore moins de partage du pouvoir, les habitants expriment par le collectif (groupes d'associations, Tables de quartiers, Coordination Nationale Pas Sans Nous, Université des Quartiers Populaires etc.), le sentiment d'exister au monde et de pouvoir agir sur le monde. De ce point de vue, même s'ils apparaissent éloignés et isolés, ces collectifs renvoient à un même socle de valeurs, quand bien même ils se développent dans des espaces et à des moments différents : les ZAD, Nuit Debout, le mouvement des Indignés, celui des Gilets Jaunes ou encore les collectifs d'interpellation dans les quartiers populaires etc. Leur point commun : réinventer les lieux du politique et la façon de faire la politique. Chacun, à sa manière, cristallise la question de la citoyenneté et de la démocratie au-delà de la délégation représentative et des faux-semblants participatifs.

### ***Transition démocratique, sociale et écologique, le municipalisme revisité***

Avec une écrasante et évidente prédisposition à gauche, les candidats citoyens de 2020 mobilisent autour des « communs » et du « municipalisme ». Cet aspect les rapproche des Groupes d'Action Municipaux des années 70 qui avaient, entre autres, pour projet de « rendre le pouvoir aux citoyens » et d'instaurer « une démocratie de participation » dans la proximité que permet le local. A Grenoble, Hubert Dubedout, considéré comme l'un des précurseurs de la politique de la ville, proposait d'ailleurs de « faire des habitants de la ville les acteurs de leur changement ». Après 40 ans de politique verticale à destination des quartiers populaires le bilan participatif est catastrophique tant la démocratie participative y a été dévoyée par les élus locaux. Les principes au fondement du municipalisme traversent les listes participatives et sont enrichis des problématiques actuelles : pertinence du local pour impulser la triple transition, démocratique écologique et sociale ; rupture entre la politique municipale et les autres échelons (Etat, UE, marché) basée sur l'idée que l'échelle municipale est le levier le plus efficace pour lutter contre les effets de l'ultralibéralisme et pour répondre à l'urgence climatique ; refus de l'exercice descendant ou par le haut du pouvoir, au profit de sa redistribution par le moyen de la co construction des politiques publiques locales et la mise en œuvre d'une démocratie plus directe. Ici les notions d'*empowerment* ou pouvoir d'agir, d'émancipation politique des habitants, d'initiative par le bas et de collégialité résonnent fortement.

## ***Une mouvance organisée et en voie de structuration***

Il y a dans cet engouement « citoyeniste » un double mouvement en apparence contradictoire, fait d'une part de spontanéité, et d'autre part d'ancrage de fond des listes citoyennes. Elles sont apparues de manière subite et au coup par coup ce qui les apparente à un phénomène de mode. On aurait tort cependant de les appréhender par le prisme exclusif de l'effet de mode. Ni spontanée ni isolée, loin d'être des foyers atomisés qui s'allumeraient isolément les uns des autres, ces listes ont des relais, sont mises en réseaux d'accompagnement, de soutien, d'appui et de formation en France, en Espagne et dans toute l'Europe tels que, la Belle Démocratie, Alternative Territoriale, le Mouvement Utopia, CommonsPolis, des Communes et des Citoyens, Action Commune ! La Relève Citoyenne, #MAVOIX, 36 000 Communes, Empreintes Citoyennes, Démocratie Ouverte, Médiacités, la Boussole Démocratique, les Commettants etc. Pour cette raison, elles s'inscrivent dans un mouvement de fond et partagent des méthodes et process communs.

## ***Relocalisation de la politique et politisation municipale et intercommunale***

Les élections municipales ont connu une tendance historique d'une part, à la nationalisation, les campagnes s'étant alignées, dans les termes, les symboles, propositions et programmes, sur les orientations des directions nationales des partis, et d'autre part, à la politisation sur le modèle de l'échiquier politique droite/gauche central. Le mouvement inverse semble se dessiner avec les listes citoyennes et participatives marquées pour une relocalisation manifeste des thèmes et des enjeux de campagne. Environnement, logement, transports sont débattus en application au territoire vécu de la ville et à la vie quotidienne de ses habitants. Les préoccupations des citoyens coproducteurs des programmes sont plus concrètes territorialisées et désencastrées du national. Ce constat touche invariablement les listes sans étiquette, mono comme multi-étiquettes. Paradoxalement, ce retour du local s'accompagne d'une politisation des enjeux locaux. Les raisonnements sont transversaux et articulent les 3 dimensions sociale, écologique et démocratique. Par exemple la question du transport collectif est pensée en termes d'égalité sociale d'accès, d'où l'engagement sur la gratuité progressive des bus qui produira des effets en retour sur l'environnement. Idem pour Territoire Zéro chômeurs ou le projet de ferme urbaine créatrice d'emplois, d'une économie locale non délocalisable et bonne pour l'alimentation et la santé des usagers de la restauration collective publique (écoles, hôpitaux, universités) et pour la planète. L'intercommunalisation des programmes est une autre tendance, même si plus timide, des listes citoyennes. C'est comme si, au nom de la transparence démocratique et après la réforme insuffisante de 2014 instaurant le fléchage, il s'agissait d'expliquer le fonctionnement des institutions locales aux électeurs. L'opacité et l'éloignement des citoyens, prompts aux arrangements entre notables locaux sont mis en exergue, permettant ainsi, tout en politisant l'intercommunalité, de se positionner a contrario des pratiques de l'opposition sortante. Il est vrai que l'importance des transferts de compétences de l'échelon communal vers les communautés d'agglomération, de communes et les métropoles rendent le niveau municipal moins pertinent et plus limité en termes de possible renouveau des pratiques démocratiques. Il s'agit dès lors de démocratiser et de rendre aux citoyens ce niveau de décision. C'est le sens de l'appel citoyen des Grenopolitains « Nous sommes des Métropolitain-es, des Grenopolitain-es ! Allons plus loin, encore ! – la Métropole notre Bien commun ».

## ***Listes permanentes et démocratie continue***

Quelle que soit l'issue du scrutin, les nouveaux candidats espèrent pouvoir inscrire cette dynamique citoyenne dans la durée. L'élection ne revêt pas un caractère central pour les listes citoyennes. Elle apparaît plus comme un moyen que comme une fin. Cela est manifeste à Amiens c'est l'tien, où les candidats citoyens « recalés » continuent de faire campagne et disent vouloir poursuivre leur engagement après l'élection. Une nouvelle pratique du pouvoir se dessine, plus horizontale et plus éthique. La politique n'est plus envisagée comme une carrière et le pouvoir est entendu comme devant être, soit rendu aux habitants, soit partagé. Les propos de candidats citoyens de la liste Amiens C'est l'tien expriment la volonté de développer une conception plus incarnée de la politique : « *Je voudrais porter la parole de gens qui ne la prennent pas, de mes élèves, des parents d'élèves et des anciens du*

*quartier où il n'y a rien » (Candidate citoyenne, institutrice de maternelle en ZEP à Amiens) ; « On a les plans vélo, on parle de pistes cyclables, mais je vous parle de mères de famille et d'enfants qui n'ont pas de vélos, qui ne savent pas faire de vélo. Il y a des familles qui sont restées enfermées chez elles car elles n'ont pas de moyens, je les appelle les condamnés du balcon, alors je veux aujourd'hui construire avec elles (...) C'est pour ça que je me suis aventurée avec la liste Amiens C'est l'tien car c'est aussi un peu le mien pour le coup » (Candidat citoyen, animateur en centre de loisirs dans un quartier prioritaire politique de la ville à Amiens).*

La conjonction de crises, socio-économique, environnementale et politique, produit un mouvement de relocalisation et de repolitisation de la politique. L'ancrage territorial, fondement du municipalisme, ne signifie pas repli sur soi, mais réponse locale aux crises globales. Nouveauté de ce scrutin 2020, les listes citoyennes et participatives entendent incarner une des forces de la transition démocratique, sociale et écologique. Après l'épuisement et le désenchantement démocratiques, les listes citoyennes et participatives insufflent un vent d'espoir citoyen et réenchangent la politique. Sans angélisme, ni défaitisme, la suite est à écrire, c'est-à-dire, comment s'exercera le pouvoir dans des marges de manœuvre limitées et des cadres juridiques et de compétences contraignant les ambitions de transformations. Quel que soit le résultat le soir du premier tour, elles ont déjà fait la surprise en s'imposant comme l'un des faits politiques les plus marquants de cette campagne dont les effets sont amenés à se prolonger bien au-delà de l'élection de mars 2020.

**Myriam Bachir**, Maîtresse de conférences HDR en science politique à l'Université d'Amiens, chercheuse au CURAPP-ESS.

**Ses recherches portent sur les formes de la participation citoyenne, son dernier livre, *Et si les habitants participaient ?*, L'Harmattan, 2018**

[1] Une enquête approfondie de cette liste a débuté en avril 2019 sous la forme d'observations des modalités de réalisation de l'union et des accords qui en découlent, de la confection du programme, de suivi du comité électoral en charge de la sélection des candidats citoyens, d'administration d'un questionnaire à l'ensemble d'entre eux et d'entretiens auprès des candidats confondus et de l'équipe de campagne. Ce texte ne livre qu'une partie très incomplète des résultats de l'enquête en cours de réalisation.

2 La liste rassemble : LFI, Ensemble, Picardie Debout (organisation mise en place lors de la candidature aux législatives de 2017 de François Rufin), PCF, EELV, Place Publique, Génération. s, PS.

3 Le présent texte ne traite pas de la phase préalable des négociations ayant abouti à l'union des 8 partis politiques et aux accords sur le nombre de places par organisation politique, sur la parité citoyenne et le principe de l'alternance candidat partisan/candidat citoyen dans l'ordonnement de la liste.

[i] Une enquête approfondie de cette liste a débuté en avril 2019 sous la forme d'observations des modalités de réalisation de l'union et des accords qui en découlent, de la confection du programme, de suivi du comité électoral en charge de la sélection des candidats citoyens, d'administration d'un questionnaire à l'ensemble d'entre eux et d'entretiens auprès des candidats confondus et de l'équipe de campagne. Ce texte ne livre qu'une partie très incomplète des résultats de l'enquête en cours de réalisation.

[ii] La liste rassemble : LFI, Ensemble, Picardie Debout (organisation mise en place lors de la candidature aux législatives de 2017 de François Rufin), PCF, EELV, Place Publique, Génération. s, PS.

[iii] Le présent texte ne traite pas de la phase préalable des négociations ayant abouti à l'union des 8 partis politiques et aux accords sur le nombre de places par organisation politique, sur la parité citoyenne et le principe de l'alternance candidat partisan/candidat citoyen dans l'ordonnement de la liste.